VENTES : Barème d'honoraires applicables à compter du 01 décembre 2024

HONORAIRES DE TRANSACTION

Prix de vente :	% honoraires mandat exclusif :	% honoraires mandat simple :
≤ à 49 999 €	Forfait 3 000 € TTC	Forfait 3 500 € TTC
De 50 000 € à 100 000 €	6.5 %	7 %
De 100 001 à 200 000 €	6 %	6.5 %
De 200 001 € à 350 000 €	5.5 %	6 %
De 350 001 € à 500 000 €	5 %	5.5 %
De 500 001 € à 650 000 €	4.5 %	5 %
≥ 650 001 €	4 %	4.5 %

VENTE DE TERRAIN A BÂTIR

Prix de vente :	% honoraires mandat exclusif :	% honoraires mandat simple :
≤ à 200 000 €	6 %	6.5 %
De 201 000 € à 800 000 €	6.5 %	7 %
≥ à 800 001 €	7 %	7.5 %

LOCATION A USAGE D'HABITATION PRINCIPALE

Honoraires de négociation et d'entremise à la charge exclusive du Bailleur : sur devis

Zone tendue :

Honoraires de visite, constitution du dossier locataire et de rédaction du bail :

- 10 € TTC/m² de surface habitable pour chacune des parties : locataire et bailleur

Honoraires d'établissement d'état des lieux (entrée/sortie) :

- 3 € TTC/m² pour chacune des parties : le locataire et bailleur

GESTION LOCATIVE : En partenariat avec le Cabinet ALLIANCE ADB

Honoraires : 7.80 % TTC des montants encaissés (loyer + charges)
Garantie des loyers impayés : 3 % TTC des montants encaissés (loyer + charges)

Prestations réalisées dans le cadre de notre mission de gestion

- Encaissement des loyers et charges avec quittancement mensuel du locataire
- Versement mensuel des loyers et charges au bailleur dès règlement du locataire
- Envoi mensuel d'un relevé de gérance par mail
- Révision annuelle du loyer et régularisation des charges
- Paiement des charges de copropriété au syndic
- Emission d'un projet de déclaration de revenus fonciers en fonction de votre défiscalisation (2042, 2044, 2072, 2044S)
- Suivi des assurances et d'entretien de votre logement
- Suivi des travaux, sinistres, établissement des devis, commande et règlements des fournisseurs
- Un gestionnaire dédié du lundi au vendredi et numéro d'urgence les weekends